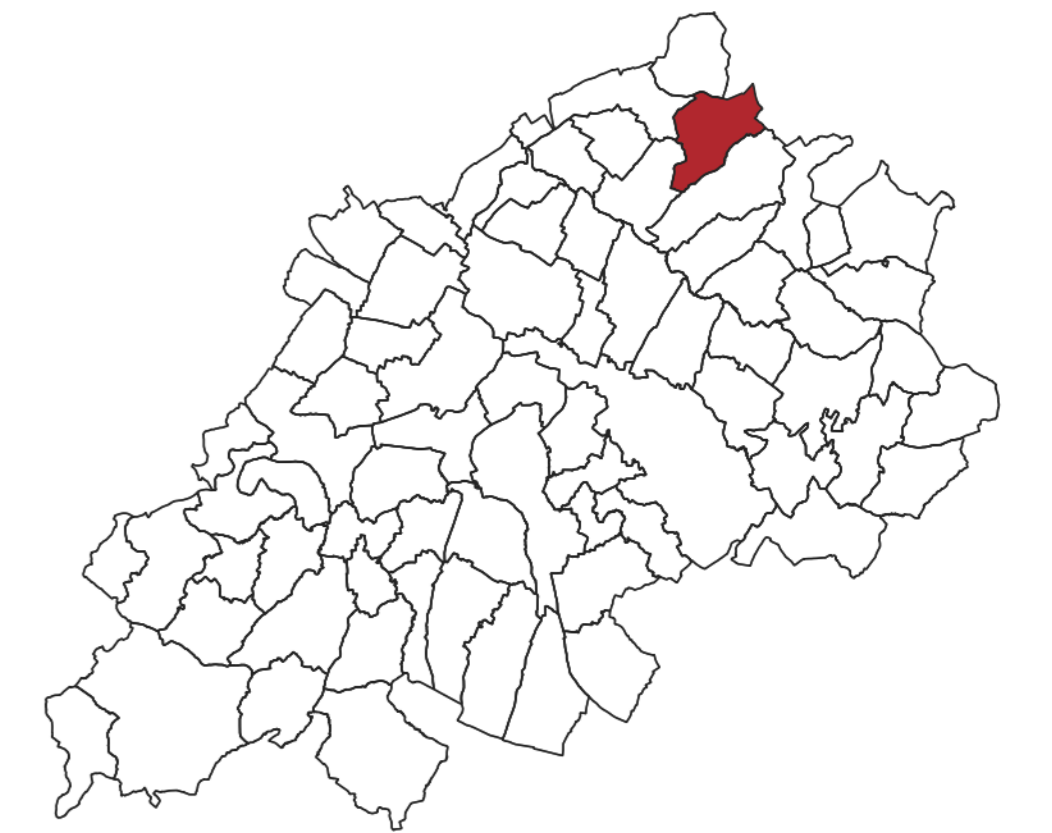


Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi-H
Communauté de communes Terres d'Argentan Interco

4.2 RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES
• échelle commune

Version du 27/01/2026

Ecorches



RISQUES NATURELS

Captages d'eau potable

Périmètres de protection des captages d'eau potable

- Rapproché
- Cours d'eau
- Remontée de nappes

Mouvements de terrain

- Glissement
- Chutes de blocs

Glissement de terrain

- Terrain prédisposé pente modérée
- Terrain prédisposé pente forte
- Terrain prédisposé pente très forte

Aléas Retrait gonflement des argiles

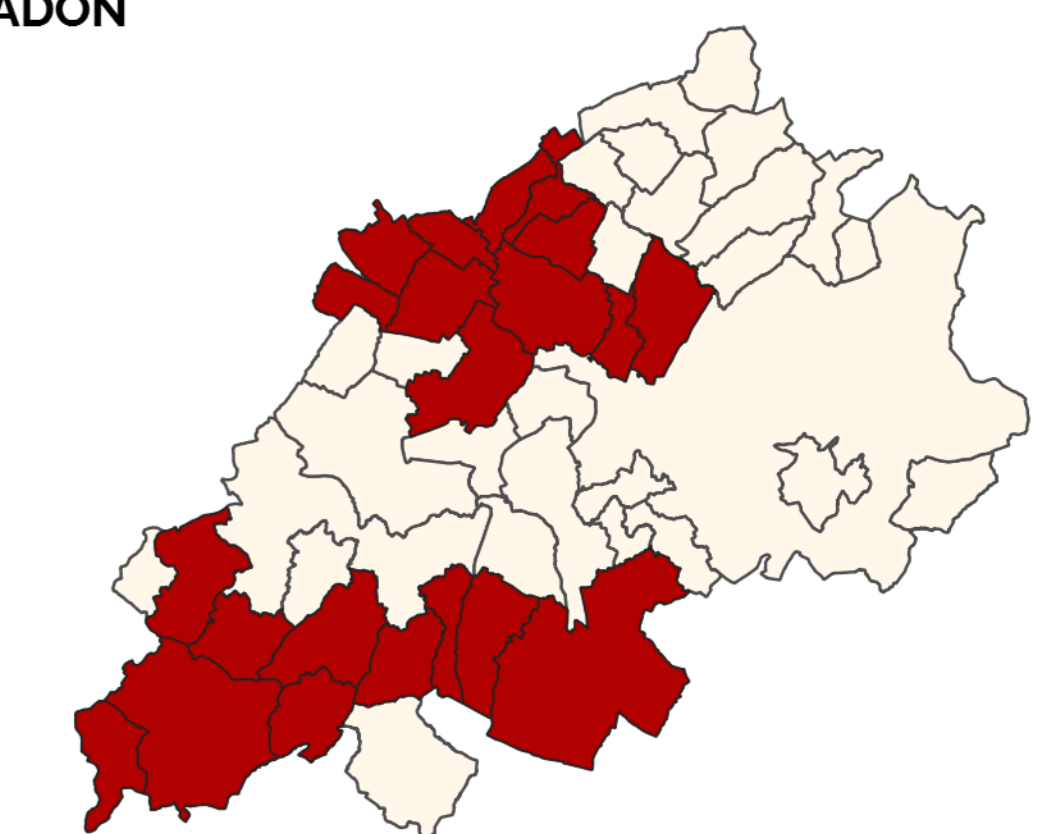
- Fort
- Moyen
- Faible

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Installations classées

- Non Seveso

RISQUE RADON



Catégorie 3 : commune dont une partie au moins est située sur des formations géologiques dont les teneurs en uranium sont estimées plus élevées comparativement aux autres formations.

Catégorie 1 : commune localisée sur des formations géologiques présentant les teneurs en uranium les plus faibles

0 100 200 m